

SOMMAIRE

- Clotûre de la JIS
- Machines et équipements de forage et de fondation
- Robinetterie industrielle
- Pièces forgées en acier
- Roulements
- Appareils de levage

NORMES DU MOIS

- XP E 61-115 – Exosquelettes
- NF EN ISO 10893 Radiographie des tubes en acier
- NF EN ISO 20170 – Spécification GPS et maîtrise de la fabrication

1

3

4

5

5

6

2

3

4

lettre



Normalisation mécanique, acier et caoutchouc

JUILLET-AOÛT 2019 N° 165

édito

Avant de nous quitter pour la trêve estivale, j'aimerais dresser avec vous un rapide bilan de ces six premiers mois 2019, riches en actualités normatives dans notre domaine de compétence.

Nos instances se réunissent tous domaines confondus : mécanique, acier et caoutchouc. Nos experts se mobilisent en continu. Les contributions françaises sont solides, certaines appuyées par nos centres techniques. Des actions de coopération sont menées à l'international avec l'ASTM et pilotées par la France. De tout ceci, s'ensuit une homogénéisation des travaux. Il en résulte aussi une volonté de témoigner du bien-fondé et de l'utilité de participer à la normalisation volontaire.

Si je reprends les conclusions de l'initiative conjointe pour la normalisation, je retrouve les grandes lignes de ce que nous avons porté : faire connaître les normes, valoriser les normes européennes à l'international et faire évoluer leur format. De ce dernier point, nous reparlerons bientôt.

En attendant, bel été à tous !

Vincent Verneyre
Directeur Général

CLÔTURE DE L'INITIATIVE CONJOINTE POUR LA NORMALISATION

Plus de 250 personnes ont pris part à la conférence de clotûre organisée par la Commission européenne à Bucarest, le 7 juin 2019.



© DR

Lancée en 2016, l'initiative conjointe pour la normalisation (JIS) entre toutes les parties prenantes (Etats membres, Union européenne, organismes de normalisation, industrie, ...) a permis un état des lieux, une vision conjointe des acteurs et a proposé des priorités pour le futur.

"Le marché unique est l'une des principales réalisations de l'Union européenne et la normalisation en constitue le cœur". Des propos introductifs

à la brochure de synthèse de la JIS qui illustrent la reconnaissance de la normalisation.

La nouvelle approche et lien entre les trois organismes de normalisation européenne (CEN, CENELEC, ETSI) et l'Union européenne représente un partenariat public/privé inégalé dans le monde et beaucoup de pays nous l'envient. Les coûts sont mutualisés, le système est plus efficace et plus agile.



●●● Clôture de l'initiative conjointe pour la normalisation

Réaffirmer la confiance dans la normalisation

A l'issue de ses trois années de travail, la JIS a fixé cinq axes prioritaires.

- Continuer à travailler comme un réseau pour structurer le dialogue, pour identifier de nouvelles opportunités et proposer des solutions avec le soutien et la participation de la Commission européenne.
- Promouvoir le développement et l'utilisation volontaires des normes en soutien à la réglementation, promouvoir la normalisation dans les

Le CEN et CENELEC 2018 en quelques chiffres

Au CEN : 2 300 normes sur les 17 000 du catalogue viennent en appui à la réglementation – 579 sur les 2 300 sont identiques aux normes ISO.

AU CENELEC : 1 500 normes sur les 7 350 du catalogue viennent en appui à la réglementation.

Sur les 3 800 normes harmonisées, 2 000 donnent présomption de conformité aux seules Directives machine et basse tension – Un poids colossal !

programmes de recherche européens compte tenu de la pertinence de la normalisation dans les cycles d'innovation et dans la chaîne de valeurs.

- Soutenir le système de normalisation européen face aux changements à travers un dialogue ouvert, en particulier pour traiter des spécificités des normes harmonisées.
- Faciliter à tous les niveaux de développement de la normalisation, la participation effective des PME et des représentants de la société tels que les consommateurs, les travailleurs et les organisations environnementales.
- Favoriser l'utilisation d'un ensemble commun de normes au sein du système européen de normalisation qui intègre les niveaux national, européen et international : en promouvant globalement le modèle réglementaire européen d'harmonisation du marché soutenu par des normes volontaires communes ; en renforçant le rôle des normes dans les accords commerciaux internationaux ; et en cherchant des améliorations par l'éducation et la prise de conscience du rôle des normes auprès des autorités publiques.

Dans un contexte plus nuancé

Face au renforcement des contrôles de la Commission européenne sur le pro-

cessus de normalisation, la confiance réciproque doit être de mise. D'un côté, il faut que les parties prenantes acceptent que l'impact légal des normes harmonisées impose des contrôles au cours du processus d'élaboration, de l'autre, la Commission européenne doit être raisonnable dans ses demandes pour ne pas bloquer les initiatives. La normalisation n'a pas vocation à se substituer à la réglementation et il faut travailler de manière collaborative.

Les normes ne sont pas assez connues et de gros efforts d'éducation doivent être effectués. A tous les niveaux : auprès des entreprises pour une meilleure participation, auprès des étudiants pour une prise de conscience de l'intérêt mais aussi auprès des universitaires pour que les fruits de la recherche soient les données d'entrée de la normalisation.

De nouveaux challenges apparaissent

- Faire évoluer le format des normes pour qu'elles puissent être intégrées aux outils digitaux des entreprises et pour en faciliter leur appropriation par les PME.
- Le marché unique s'inscrit dans un contexte de plus en plus global et les accords de Vienne avec l'ISO permettent de valoriser les normes européennes à l'international.

NORMES DU MOIS

XP E 61-115 EXOSQUELETTES

La robotique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, c'est pourquoi la commission UNM 81 "Robots et



© SHUTTERSTOCK

composants robotiques", anticipe ce besoin. Elle a ainsi décidé en 2016 d'initier des travaux de normalisation sur la terminologie propre au domaine des exosquelettes. Un cadre sur les attendus en termes de sécurité, d'ergonomie, de responsabilité et de performance a également été posé.

Ces travaux ont mené à la norme expérimentale XP E 61-115 publiée en mai 2019 relative à la terminologie des robots et dispositifs d'assistance physique (RAP/DAP) avec ou sans conten-

tion, c'est-à-dire fixé ou pas à l'opérateur pendant l'utilisation. Cette norme fournit ainsi un langage commun pour les robots et les dispositifs car elle est destinée non seulement aux industriels mais également à tout professionnel.

Elle fournit également une liste, non exhaustive, de caractéristiques, grandeurs mécaniques et électriques en fonction de l'application et du besoin afin de permettre l'élaboration d'un cahier des charges technique pour orienter le choix d'un RAP ou sa conception.

+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

MACHINES ET ÉQUIPEMENTS DE FORAGE ET DE FONDATION

Quelques mois après sa création, le nouveau sous-comité international ISO/TC 195/SC 3 a tenu sa première réunion avec déjà six pays présents : Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Italie, Pays-Bas.



Forte de son expérience à animer le groupe européen et dans l'objectif d'améliorer la sécurité des machines de forage et de fondation quel que soit le pays d'utilisation, la France a naturellement obtenu en 2018 la création d'un sous-comité traitant de ces machines, après résolution de certains recouvrements identifiés avec les domaines de compétence d'autres comités techniques.

Cette première réunion s'est déroulée dans une atmosphère ouverte et positive. Une raison probable à cela : la grande majorité des participants se connaît soit pour avoir participé aux travaux européens, soit pour s'être rencontrée dans le cadre de réunions internationales.

Si d'ordinaire, les fabricants sont plutôt moteurs en normalisation, pour ce domaine, les utilisateurs sont pro-actifs et force de propositions issues du terrain. Ainsi, le Président du sous-comité, Daniel Perpezat, représentant de Soletanche-Bachy, a rendu possible une demi-journée de visite de chantier

pour voir les machines en conditions réelles de fonctionnement. Un moment de découverte pour certains, de convivialité et très apprécié, où tous ont pu poser des questions aux organisateurs sur les phases de travail et le choix des machines utilisées.

Au lendemain de la visite, les participants ont conclu les débats et entériné les décisions prises la veille, notamment, de lancer les premiers travaux sur la terminologie et les définitions des machines dans un groupe de travail dédié. L'établissement de liaisons avec les autres comités techniques connexes (mines et engins de terrassement) couvrant des machines ou problématiques similaires permettra d'assurer la cohérence des travaux tout en évitant les possibles contradictions dans les différents documents.

Toujours dans ce souci de cohérence et de partage, une fréquence de réunion annuelle a été choisie, si possible conjointement avec les autres comités cités, beaucoup d'acteurs étant impliqués dans plusieurs d'entre eux.

NORMES DU MOIS

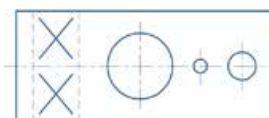
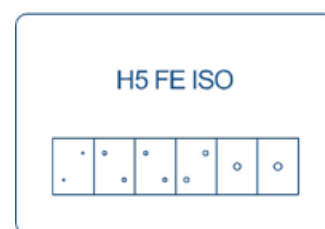
NF EN ISO 10893

RADIOGRAPHIE DES TUBES EN ACIER

Les parties 6 et 7 de la norme NFEN ISO 10893 traitent du contrôle radiographique par rayons X des cordons de soudure longitudinaux et hélicoïdaux soudés en automatique par fusion à l'arc des tubes en acier. Ces deux méthodes permettent la détection des imperfections et des défauts et en spécifient les limites d'acceptation. Les contrôles sur film et numérique s'appliquent également aux profils creux circulaires.

La partie 6 spécifie les exigences sur le contrôle sur film tandis que la partie 7 s'adresse au contrôle numérique. Dans ce dernier cas, la radiographie est soit numérisée, soit obtenue en utilisant des mosaïques de détecteurs numériques. Actuellement, la radiographie numérique est préconisée car elle bénéficie des avantages associés à cette technologie : rapidité d'obtention des images, facilité de manipulation etc.

Pour les deux modes de contrôle, deux classes de qualité d'image, A et B, correspondent respectivement aux sensibilités standard et améliorée. Les qualités d'image sont déterminées au moyen d'indicateurs de qualité d'image (IQI), illustrés ci-dessous, qui sont placés sur le matériau de base adjacent à la soudure.



© DR

+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

APPAREILS DE LEVAGE À CHARGE SUSPENDUE

A une semaine d'intervalle, les experts européens et internationaux du domaine se sont réunis à Londres. La session a été d'abord ouverte par l'ISO/TC 96 et ses sous-comités du 31 mai au 7 juin 2019, puis ce fut le tour du CEN/TC 147 les 11 et 12 juin 2019.



Les délégués allemands, américains, anglais, australiens, chinois, finlandais, français, italiens, japonais, suédois et sud-coréens se sont entendus sur la demande de révision par la France de la norme ISO 4306-1 qui fixe le vocabulaire général dédié aux appareils de levage à charge suspendue. Sa révision représente un travail important pour obtenir in fine une norme de référence complète et à jour. Elle sera menée par le sous-comité SC 2 présidé depuis début 2019 par Bruno Depale (Cetim) avec le soutien d'un secrétariat UNM.

Cette décision a été accueillie favorablement par les autres sous-comités de l'ISO/TC 96, cette norme est aussi bien référencée dans les normes européennes qu'internationales. De plus, elle sert de base au Grand Dictionnaire de Terminologie québécois. Un toilettage complet est nécessaire : suppression de termes obsolètes, ajout de nouveaux termes (en particulier

les accessoires), homogénéisation des termes utilisés dans les différentes normes.

Les autres sous-comités poursuivent les travaux. A noter en particulier :

- les critères de sélection des câbles en acier (ISO 16625) et les critères de dépose et méthodes d'essais des câbles synthétiques (ISO/TS 23264) ;
- la méthode de détermination de l'efficacité énergétique des palans, nécessite des essais supplémentaires ainsi que des recherches universitaires car le sujet est complexe ;
- la révision de l'ISO 4301-3 servira de base pour valider la classification des mécanismes dans la norme européenne ;
- le projet ISO 10245-1 en cours de finalisation par le SC 8 "Grues à flèche" traite des limiteurs et indicateurs et intègre désormais les enregistreurs de données.

Pas moins de 22 réunions de groupes

et de sous-comités seront nécessaires pour examiner les différents projets lors de la session de 2020 à Paris !

La semaine suivante, les mêmes européens ont retrouvé leurs homologues autrichien et norvégien pour faire le point sur l'activité du comité CEN/TC 147. Au centre des discussions, le positionnement des normes horizontales dans les normes "produits" et plus particulièrement la série de normes de calcul/conception EN 13001. Les membres ont également acté le référencement à l'ISO 16625:2013 dédiée au choix des câbles en acier, en lieu et place de la norme européenne EN 13001-3-2 qui ne répond pas aux attentes en termes de sécurité. Par ailleurs, le CEN/TC 147 a noté l'obsolescence, du fait de leur âge, des normes horizontales applicables à tous les appareils de levage ; ceci se traduit, dans un premier temps par la révision des normes EN 13586 (accès) et EN 13557 (commandes et postes de commandes). Une réunion tripartite WG 2 "Calcul", WG 11 "Grues mobiles" et WG 12 "Grues à tour" va être organisée pour faire le point sur l'application des EN 13001.

Le mandat du président du CEN/TC 147 arrive à échéance fin 2019. Le Royaume-Uni n'a pas de candidat pour prendre sa succession. Toutefois, le BSI a fait savoir qu'il est prêt à continuer d'assurer le secrétariat avec un président étranger. Sans volontaire d'ici fin 2020, le Royaume-Uni abandonnera le secrétariat. La France, sollicitée par des homologues européens, pourrait répondre favorablement.

Equipements sous pression et tuyauteries industrielles

Agences de Maintenance



Un workshop organisé par l'AFNOR, le CEN et l'UNM, avec le support de la Commission européenne s'est tenu le 3 juin 2019 à la Maison de la Mécanique. Les participants ont été informés de la situation et des perspectives des deux séries normes phares EN 13445 "Récipients sous pression non soumis à la flamme" et EN 13480 "Tuyauteries industrielles métalliques". Les agences de maintenance ont un rôle important pour l'actualisation de ces normes : elles permettent des échanges directs entre utilisateurs des normes et opérateurs du système de normalisation. Pour retrouver la présentation des réalisations et de la formation offerte aux experts, suivez le lien !

Brève

+ d'infos sur : www.unm.fr

PIÈCES FORGÉES EN ACIER

Le nouveau sous-comité européen CEN/TC 459/SC 11, anciennement ECISS/TC 111, a tenu sa première réunion le 13 juin 2019. Cette réunion dématérialisée a permis aux délégations allemande, finlandaise et française de participer à distance et de débattre des quatre projets en cours.

A l'initiative de la France, la norme EN 10250-4 sur les pièces forgées en acier inoxydable pour usage général est en révision. Les commentaires des délégations présentes ont pu être traités en réunion. La proposition française d'inclure les nuances 1.4361, 1.4335 et 1.4565 pour acier inoxydable austénitique a été acceptée. Ces nuances figurent déjà dans les parties 2 et 3 de la norme et aussi dans l'EN 10088 sur les aciers inoxydables. La version ainsi modifiée sera soumise à enquête. Les délégués ont regretté que la révision des trois premières parties de la norme ne puisse démarrer faute d'un nombre

suffisant de pays soutenant les propositions.

Les parties 2 et 4 de la norme EN 10222 qui traitent des pièces forgées pour appareils à pression, concernant respectivement les aciers ferritiques et martensitiques avec caractéristiques spécifiées à température élevée et les aciers soudables à grains fins avec limite d'élasticité élevée, ont été revues et discutées pendant la réunion. Les modifications porteront essentiellement sur une mise à jour des nuances d'aciers non alliés de qualité et leurs impacts répercutés dans la norme.

Enfin, le sous-comité a décidé de

reprendre, en norme européenne, l'ISO 13520 sur la détermination du taux de ferrite des pièces moulées en acier inoxydable austénitique et cette future EN ISO sera par conséquent reprise dans la collection française.



© SBS-FORCE

ROULEMENTS

Le comité international ISO/TC 4, ses sous-comités et certains groupes de travail se sont réunis à Chiba (Japon) du 13 au 17 mai 2019. Des délégués d'Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Etats-Unis, France, Japon, Royaume Uni et Suède ont pris part aux débats essentiellement axés sur la spécification géométrique des produits (GPS). La majorité des normes ayant maintenant été révisées, l'heure est au bilan.

En effet, la publication des normes révisées et le fait d'élaborer aujourd'hui des normes horizontales met en avant les ajustements à opérer afin d'assurer cohérence et homogénéité dans les normes de l'ISO/TC 4. Ce constat a conduit le comité à décider l'élaboration d'une future ISO 22878, qui portera sur les termes et définitions associés

aux spécifications GPS pour le domaine des roulements. Dès lors, les sous-comités ne devront plus gérer les termes/symboles relatifs au GPS dans leurs travaux, mais faire référence à cette norme. A terme, une agence de maintenance est même envisagée pour réagir activement aux demandes de création et de modification de symboles. Autre point de vigilance : disposer de figures au format approprié. Ce sont des éléments essentiels pour les normes appliquant les principes GPS. Elles doivent être scrupuleusement vérifiées tout au long du processus d'élaboration des documents et répondre aux exigences des normes de dessin, ceci afin d'éviter des initiatives des éditeurs de l'ISO qui peuvent parfois aboutir à des erreurs techniques.

Ces réunions ont également été l'occasion pour une nouvelle génération de présidents d'œuvrer dans leur fonction et proposer les futures orientations

pour leur instance. Pour la France, Thomas Jeanhert (Schaeffler France) a présidé sa première réunion du SC 5 en charge des roulements à aiguilles et à rouleaux. Il a annoncé maintenir les orientations prises par son prédécesseur, Jean-Georges Schmitt, ancien représentant de Schaeffler France, concernant l'intégration du GPS dans les normes du sous-comité. Werner Edelmann (SKF) a repris en main pour l'Allemagne deux sous-comités qui depuis plusieurs années n'avaient plus vraiment d'activité. Au sein du SC 7, de nouveaux sujets vont être lancés sur les rotules lisses et un groupe de réflexion est créé pour étudier la stratégie à adopter pour les normes du SC 8 en vue de la révision des normes de charges de base. Enfin pour la Suède, le futur président du comité technique, Filip Rosengren (SKF) a assisté à sa première réunion avant de prendre ses fonctions l'année prochaine.



© ARTEMA

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE

Seize délégués venant d'Allemagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg et Royaume-Uni se sont retrouvés à Berlin pour la réunion du comité européen CEN/TC 69, le 20 juin 2019.



© DK

En ouverture de la réunion, Pascal Vinzio (KSB), président du comité, a rapporté l'avancement des travaux de deux autres comités impactant les projets en cours : CEN/TC 406 pour les méthodes d'écoconception des produits mécaniques et CEN/TC 438 qui reprend au plan européen les projets internationaux développés dans le domaine de la fabrication additive. Il a également fait un point sur les travaux sur l'efficacité des ressources destinés à répondre à la demande de normalisation de la Commission européenne car les appareils de robinetterie, comme beaucoup

d'autres produits, devront y répondre. Il est donc préférable que le comité soit proactif, d'où l'importance de développer le projet de norme EN 17070 pour définir les exigences minimales de performance. Jacques Peterschmitt (KSB), chef de projet, a informé les délégués des craintes exprimées par certains fabricants européens de robinets qui redoutent le coût induit par les exigences de ce projet. "Les échanges techniques se poursuivent et le projet semble en bonne voie" a-t-il conclu.

Autre sujet à venir : le niveau d'intégrité de sécurité (SIL) adapté aux appareils

de robinetterie suscite beaucoup d'intérêt mais aussi d'inquiétude sur les coûts qui pourraient résulter des exigences de cette future norme.

Les délégués anglais, quant à eux, ont fait remonter leurs difficultés liées au Brexit en cas de "No-deal". En effet, les fabricants d'appareils de robinetterie utilisent aussi des matériaux non-européens approuvés par des organismes agréés britanniques. Avec le Brexit, les certificats délivrés par ces organismes ne seront plus valides pour le marché européen.

NORMES DU MOIS

NF EN ISO 20170

SPÉCIFICATION GPS ET MAÎTRISE DE LA FABRICATION

Les principes et outils nécessaires pour maîtriser un processus de fabrication conformément à une spécification GPS sont désormais disponibles dans la toute nouvelle norme NF EN ISO 20170.

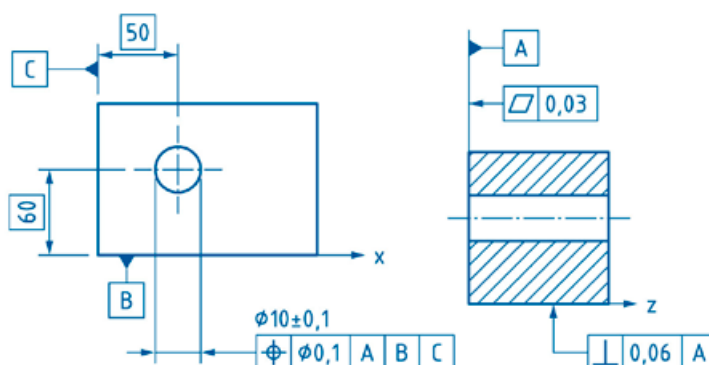
En d'autres termes et selon la définition figurant dans la norme NF EN ISO 1101, la spécification GPS permet d'évaluer la conformité ou la non-conformité d'une pièce en définissant une valeur limite pour une caractéristique géométrique sous la forme d'une caractéristique univariée (soit une valeur sans signe). Cette évaluation ne peut à elle seule fournir les informations nécessaires pour ajuster les paramètres des machines-outils afin de continuer à produire des pièces conformes. La décomposition du résultat de mesure permet d'isoler les valeurs des paramètres qui

peuvent être utilisées pour ajuster le processus de fabrication. L'objectif de la décomposition est donc de définir les valeurs de correction pour maîtriser la fabrication ou réaliser une analyse statistique du processus.

La NF EN ISO 20170 décrit une méthode permettant de réaliser cette séparation

pour une spécification géométrique. Une fois présentées les étapes du processus de décomposition, la norme s'appuie sur des exemples simples pour en expliciter et en illustrer les principes fondamentaux.

Elle ne traite pas de la micro-géométrie, c'est-à-dire de l'état de surface.



+ d'infos sur : www.unm.fr >>> normes du mois

ENVOI À L'AFNOR POUR ENQUÊTE PUBLIQUE

+ d'infos sur www.unm.fr
>>> produits et services
>>> catalogue

- Dispositifs de sécurité pour protection contre les pressions excessives - Partie 1: Soupapes de sûreté • EN ISO 4126-1/A2
- Essais d'expansion hémisphérique sur éprouvette réduite • EN 10371
- Aciers pour béton armé - Aciers inoxydables • EN 10370
- Produits en acier - Dispositifs de rabotage et dispositifs d'ancrage d'aciers pour béton armé à verrous ou à empreintes - Partie 1 : Prescriptions • A 35-020-1/A1
- Armatures de précontrainte - Torons protégés gainés pour précontrainte • EN 10369-1 à -3
- Aciers pour béton armé - Aciers soudables - Partie 1 : Barres et couronnes • A 35-080-1
- Aciers hors emballage - Produits plats en acier avec revêtements métalliques destinés à entrer au contact des denrées alimentaires • A 36-712-3, -5 et -6
- Aciers hors emballage - Produits plats en acier destinés à entrer en contact des denrées alimentaires - Aciers avec revêtement organique • A 36-713
- Aciers hors emballage - Produits longs en acier destinés à entrer au contact des denrées alimentaires - Aciers non alliés et alliés, non revêtus et non inoxydables • A 36-715
- Descriptif et qualification d'un mode opératoire de soudage pour les matériaux métalliques - Épreuve de qualification d'un mode opératoire de soudage - Partie 7 : rechargement par soudage • EN ISO 15614-7
- Documentation technique de produits - Principes généraux de représentation - Partie 100: Index • ISO 128-100
- Spécification géométrique des produits (GPS) - Essais de réception et de vérification périodique des systèmes à mesurer tridimensionnels (SMT) - Partie 10: Laser de poursuite pour mesurer les distances de point à point • ISO 10360-10
- Cuivre et alliages de cuivre • EN 1254-1, -2, -3, -5, -7, -8, -20
- Sécurité des appareils de levage à charge suspendue - Conception générale - Partie 2: Charges • EN 13001-2
- Machines de fonderie - Exigences de sécurité applicables aux machines, installations et équipements annexes pour le moulage et le noyautage en fonderie • ISO 23062
- Équipement portable de projection d'agents d'extinction alimenté par des pompes à usage incendie - Collecteurs et divisions PN16 • EN 17407
- Latex de concentré naturel - Détermination de l'indice d'acide gras volatil • ISO 506
- Plastiques/caoutchouc - Dispersions de polymères et latex de caoutchouc (naturel et synthétique) - Détermination de la tension superficielle • ISO 1409
- Caoutchouc non vulcanisé - Déterminations utilisant un consistomètre à disque de cisaillement - Partie 2 : Détermination des caractéristiques de prévulcanisation • ISO 289-2
- Caoutchouc vulcanisé - Détermination des agents de protection par chromatographie en phase liquide à haute performance • ISO 23075
- Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique - Détermination de la rigidité à basse température (Essai Gehman) • ISO 1432
- Caoutchouc vulcanisé - Détermination des propriétés dynamiques - Température de transition vitreuse (Tg) • ISO 4664-3
- Matériel agricole - Sécurité - Partie 1 : Exigences générales • ISO 4254-1/A1

MISE EN VENTE PAR L'AFNOR

- Fixations - Principes de la fragilisation par l'hydrogène pour les fixations en acier • ISO/TR 20491
- Soudage et techniques connexes - Représentations symboliques sur les dessins - Assemblages soudés • ISO 2553
- Soudage par résistance - Vue d'ensemble des normes de soudage par résistance • ISO/TR 23413
- Spécification géométrique des produits (GPS) - État de surface: Surfaccique • ISO 25178-600 et 607
- Sécurité des machines - Prévention et protection contre l'incendie • ISO 19353
- Roulements - Vocabulaire • ISO 5593
- Conception-calcul des fixations pour utilisation dans le béton - Systèmes redondants non-structuraux • CEN/TR 17079
- Climatiseurs, groupes refroidisseurs de liquide et pompes à chaleur avec compresseur entraîné par moteur électrique pour le chauffage et la réfrigération des locaux - Essais et détermination des caractéristiques à charge partielle et calcul de performance saisonnière • EN 14825
- Transmissions hydrauliques - Joints toriques en caoutchouc - Guide pour le choix et le contrôle des fournitures • E 48-043
- Ventilation des bâtiments - Mesure de la performance et vérifications des systèmes de ventilation résidentiels • EN 14134
- Broches pour machines-outils - Évaluation des vibrations d'une broche pour machine-outil par mesurages sur le logement de la broche • ISO/TR 17243-1 et 2
- Robots et composant robotique - Dispositifs d'assistance physique - Terminologie • E 61-115
- Outillage de presse - Colonnes de guidage pour guidage lisse - Colonnes à retenue inférieure démontables • E 63-058
- Outils CVD en diamant - Catégorisation et production • ISO 22180
- Réservoirs en acier fabriqués en atelier - Partie 3 : Réservoirs horizontaux cylindriques à simple et double paroi pour le stockage enterré de liquides inflammables et non inflammables polluant l'eau pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments • EN 12285-3
- Tuyauteries industrielles métalliques - Partie 1 : Généralités • EN 13480-1/A1
- Spécifications pour les machines de blanchisserie industrielles - Définitions et contrôle des caractéristiques de capacité et de consommation - Partie 2 : Séchoirs rotatifs • EN 17116-2
- Chariots de manutention automoteurs - Visibilité - Méthodes d'essai et vérification - Partie 4 : Chariots à portée variable industriels ayant une capacité allant jusqu'à 10 000 kg inclus • EN 16842-4
- Efficacité énergétique des chariots de manutention - Méthodes d'essai - Partie 4 : Chariots tout-terrain à portée variable • EN 16796-4
- Optique et photonique - Indications sur les dessins pour éléments et systèmes optiques - Partie 18 : Biréfringence sous contrainte, bulles et inclusions, homogénéité et stries • ISO 10110-18
- Véhicules des services de secours et de lutte contre l'incendie - Prescriptions pour les éléments communs • S 61-510
- Courroies transporteuses - Essais de frottement au tambour • ISO 20238
- Filtres à air à haute efficacité (EPA, HEPA et ULPA) - Partie 1 : Classification, essais de performance et marquage • EN 1822-1

Nouveaux travaux

Récipients à pression simples, non soumis à la flamme

Quatre sujets de révision, à la fois européens et internationaux, démarrent sur les récipients à pression simples, non soumis à la flamme, destinés à contenir de l'air ou de l'azote. Thématiques concernées : usage général, circuits de freinage, et équipements pneumatiques de freinage.

Au plan français, ces travaux sont suivis par la commission UNM 362 "Appareil à pression".

Ces travaux vous intéressent, contact : n.ludivion@unm.fr

Sécurité des machines d'emballage

Les travaux du domaine s'internationalisent. La nouvelle norme EN ISO 24158-1 qui va traiter de la sécurité des machines d'emballage a pour base la norme européenne existante EN 415-1.

Au plan français, ces travaux sont suivis par la commission UNM 62 "Machines d'emballage".

Ces travaux vous intéressent, contact : h.cros@unm.fr



Union de la Normalisation
de la Mécanique

CS 30080

92038 La Défense Cedex

Tél. : 33 1 47 17 67 67

Fax : 33 1 47 17 67 99

E-mail : info@unm.fr

www.unm.fr

Bureau de Normalisation
par délégation d'AFNOR

agenda

UNM AC 104-20	20/08/2019
Aciers de précontrainte	
UNM CNS SENS	22/08/2019
Soudage - Stratégie, environnement, terminologie, hygiène	
UNM 955	01/09/2019
Matériel agricole fixe	
UNM AC 34	04/09/2019
Couverture métallique	
UNM 920	05/09/2019
Fabrication additive	
UNM 48	10/09/2019
Quincaillerie	
UNM 763	10/09/2019
Dispositifs de sûreté contre les surpressions	
UNM 85	10/09/2019
Chariots de manutention	
UNM AC 101-10	12/09/2019
Essais mécaniques des matériaux métalliques	
UNM 81	16/09/2019
Robots et composants robotiques	
UNM AC 103	17/09/2019
Aciers de construction autres que les aciers pour l'armature et la précontrainte du béton	
UNM 31	18/09/2019
Systèmes hydrauliques et pneumatiques	
UNM 33	18/09/2019
Transmissions pneumatiques	
UNM AC 105	18/09/2019
Aciers pour traitement thermique, aciers alliés, aciers rapides et aciers inoxydables	
UNM PNC-MEP	20/09/2019
Méthodes d'essais physiques	
UNMAC 104-10	24/09/2019
Aciers pour béton armé	
UNM 01	25/09/2019
Mécanique - Environnement et responsabilité sociétale	
UNM 907	26/09/2019
Machines à bois	
UNM AC 104-20	26/09/2019
Aciers de précontrainte	

Brève

Directive Machines

La révision démarre !



© LATHUILLE-HUDRY

La Commission européenne vient de lancer l'enquête publique sur la révision de la Directive Machines. Elle se terminera le 30 août 2019.

À l'issue de cette enquête, le calendrier de révision prévoit :

- un entretien avec les parties prenantes à partir de juin 2019,
- l'adoption d'un projet de révision par la Commission début 2020, par le Conseil et le Parlement européen début 2022,
- la mise en application en 2023.

+ infos : www.ec.europa.eu